

SOMMAIRE

Editorial **1**
Rapport du Conseil
d'administration
Impressum et coordonnées

Rapport - suite **2**
Enseignement et prévention du
diabète chez la personne âgée
Appréciation générale des
activités en 2009

Activités **3**

Activités - suite **4**
Un projet communautaire
pour Bourg-en-Lavaux

Commentaire sur les comptes **5**
Dons et legs 2009

Dons et legs 2009 - suite **6-7**

Autorités **8**

Impressum

Rédaction
Direction de l'Hôpital de Lavaux
Chemin des Colombaires 31
1096 Cully

Parution annuelle

Impression
Imprimerie de Lavaux
1096 Cully

Coordonnées de l'Hôpital
Tél. 021 799 01 11
Fax 021 799 01 99

info@hopitaldelavaux.ch
www.hopitaldelavaux.ch

L'hôpital, un symbole, une entreprise

L'hôpital est un lieu hautement symbolique qui, depuis ses origines, a toujours été le reflet de la société qui l'entoure, de ses valeurs et de son évolution.

L'origine de l'hôpital en tant qu'institution remonte à peu près au V^e siècle. Appelés «hospices» jusqu'au XVI^e siècle, ces précurseurs de nos hôpitaux modernes ont fonctionné selon le principe de charité, bâtissant leur existence sur les valeurs chrétiennes. Souvent à l'écart des villes, les hospices étaient une affaire exclusive des ecclésiastiques.

Il a fallu attendre l'ère post-renaissance pour que le pouvoir laïc s'empare de ces institutions, lorsque la notion de «charité» a cédé la place à celle de «bienfaisance». Or, sous cette appellation pour le moins ambiguë, le pouvoir politique et aristocratique n'a en réalité que tenté de renfermer les pauvres et autres éléments perturbateurs qui mettaient en péril leur pouvoir.

S'ensuit la «naissance de la clinique» dès le début du XIX^e siècle (cf. l'ouvrage célèbre de M. Foucault, 1963, Presses Universitaires de France), époque à laquelle la «raison» fait son entrée fracassante dans les sociétés occidentales et dans leurs institutions. Construit depuis lors au centre des villes, de manière bien visible, l'hôpital moderne est devenu un symbole de la richesse et du savoir-faire de nos sociétés, un symbole de l'indépendance pour les régions et les communes. Et cela n'a plus changé jusqu'à aujourd'hui. Celui qui a déjà regardé le CHUV depuis un bateau sur le Léman sait de quoi il est question...

L'on comprend dès lors facilement les réactions parfois virulentes de la population lors-

qu'il s'agit de fermer un hôpital ou de lui enlever une mission, telle qu'une maternité par exemple. «Touche pas à mon hôpital» veut donc dire «touche pas à notre richesse, touche pas à notre indépendance, touche pas à nos acquis»!



Depuis bientôt 30 ans, le discours économique, historiquement né durant la même période que l'hôpital moderne et découlant de cette même «raison»(!), fustige ce symbole de richesse qu'est l'hôpital. N'entend-t-on pas dire que «nos hôpitaux coûtent trop cher»? Ne s'agit-il pas là d'une affirmation parfaitement contradictoire...?

Eh bien c'est précisément dans cette contradiction que nous vivons aujourd'hui. Il est juste de défendre les acquis puisque c'est là-dessus que nos sociétés se construisent. Comme il est également juste d'attendre qu'un hôpital soit économiquement efficace et qu'il gère ses ressources à bon escient, s'agissant de ressources publiques à plus forte raison.

C'est pourquoi l'hôpital du XXI^e siècle doit être géré comme une entreprise, consciente à la fois de sa valeur sociale et des contraintes économiques. Et pour cela, il doit être considéré et reconnu comme tel.

L'Hôpital de Lavaux est un parfait exemple de cette évolution, qu'il s'appliquera à suivre attentivement.

Marc Baeuchle
Directeur

Rapport du Conseil d'administration



Y-aurait-il trop d'hôpitaux en Suisse? Au cours des dernières décennies, la Suisse a fait un effort notable pour réduire le nombre de ses lits par 1000 habitants. Aujourd'hui, elle compte moins de lits par 1'000 habitants que les pays voisins de l'OCDE. Elle est arrivée à ce résultat grâce à une réduction de la durée d'hospitalisation et à un très

fort taux d'occupation des lits. Toutefois, ces derniers seraient éparpillés dans des hôpitaux qui sont qualifiés de trop petits et devraient être remplacés par des ensembles hospitaliers plus grands au dire de certain.

Au vu des prévisions de la poussée démographique couplée avec le vieillissement de la population, la tendance de ces dernières décennies à réviser la doctrine de la planification hospitalière visant à réduire aussi bien le nombre de lits que le nombre d'hôpitaux commence à ce faire jour.

Une récente étude de l'Institut d'économie et de management de la santé à l'UNIL (IEMS) relève que le maintien des petits hôpitaux pour les affections courantes, ne nécessitant pas de centre de soins intensifs reste une solution à la fois sûre et économique. Notons aussi que la proximité des soins prend une dimension nouvelle dans le contexte du vieillissement de la population. Cette constatation ne va pas cependant jusqu'à prétendre que tous les patients pourraient être soignés dans un petit hôpital.

La planification hospitalière arrive à un nouveau tournant, non seulement parce que la donne change mais aussi parce que la LAMal impose de nouvelles règles à partir de 2012.

En effet, les hôpitaux seront responsables de leurs investissements et, comme toute entreprise, pourront financer et amortir les emprunts qu'ils auront contractés par le biais du produit de leurs prestations.

Les établissements auront à se préparer à offrir des prestations dont les compétences et les équipements répondront à la demande avec des garanties en matière de qualité et de sécurité. Cette orientation nécessite de la rigueur en matière de coût et de sécurité.

Les diverses réflexions qui ont animé les responsables de l'Hôpital de Lavaux durant l'exercice écoulé convergent toutes vers cette cible. Elles se résument par des améliorations de performances, des structures en relation avec la rentabilité économique et des économies d'échelle ainsi que des réponses aux attentes régionales.

En 2009, sur le plan structurel, nous avons construit un nouvel ascenseur et installé un escalier de secours extérieur. L'installation d'une citerne à oxygène pour les soins avec alimentation directe a permis de supprimer une importante manutention des bonbonnes dans l'établissement.

L'acquisition de la villa, au sud des champs d'Or, par la Fondation a permis de combler les espaces souhaités par la garderie ainsi que ceux nécessaires pour la création de l'UAPE (unité d'accueil pour écoliers).

La poursuite active des travaux d'études et de procédure relative au projet d'extension ont

rythmé les activités du Conseil d'administration et celles de la Commission des bâtiments. Un cahier des charges avec programme des locaux a été élaboré en prévision du lancement d'un concours d'architecture en 2010 (cf. ci-dessous).

L'ensemble de ces projets sont orientés vers des activités pluriculturelles avec un mode de vie intergénérationnelle. Cette situation aura le privilège d'apporter un plus pour toutes les personnes présentes sur le site. Aussi, avec une maîtrise rigoureuse de la gestion de l'ensemble des activités d'exploitation, nous pourrions entrevoir un avenir serein.

Remerciements

Le Conseil de Fondation et le Conseil d'administration adressent leurs chaleureux remerciements et une grande reconnaissance aux quelques 230 collaboratrices et collaborateurs qui portent le souci constant de fournir des soins et des prestations de qualité pour le bien et le confort de nos patients et nos résidents. Il nous plaît de rappeler la fidélité et le sens des responsabilités dont font preuve les cadres et le corps médical de l'établissement. Nos vives félicitations s'adressent à chacune et à chacun pour leur esprit d'équipe qui contribue favorablement à propager l'image et la qualité de l'accueil de notre Hôpital de Lavaux.

Le Conseil d'administration exprime ses remerciements et sa profonde reconnaissance à toutes les personnes et à la population qui contribuent sous différentes formes au bon fonctionnement de l'établissement ou complètent activement certaines attentes de nos patients et résidents.

Le site de l'Hôpital de Lavaux poursuit le développement de son entité d'intérêt régional dans le respect de la volonté populaire locale en s'adaptant aux exigences, au confort et aux technologies de notre temps. Aussi, nous sommes heureux d'être soutenus et encouragés par les dons très appréciés, les messages ou témoignages de reconnaissance, signes tangibles de votre attachement à l'Hôpital de Lavaux et nous vous exprimons, Madame, Monsieur, toute notre gratitude.

Jean-Pierre Porchet

Président du Conseil d'administration

Appréciation générale des activités en 2009

L'année 2009 a débuté avec le changement de direction: après huit années à la tête de l'Hôpital de Lavaux, M. Pierre-André Berthod a pris sa retraite bien méritée à la fin du mois de janvier. Entré en fonction le 15 janvier, le soussigné a repris le flambeau de M. Berthod lors d'une émouvante fête du personnel le 29 janvier. Ce changement de direction avait été très bien préparé, tant par le Conseil d'administration que par l'ancien directeur. Tous les facteurs ont donc été réunis pour que l'Hôpital de Lavaux puisse vivre ce moment charnière dans les meilleures conditions possibles.

Dans un esprit résolument coopératif, l'année 2009 aura été caractérisée à l'interne par la consolidation de la situation économique et de la qualité de la prise en charge, par le développement des outils de gestion, par une politique fédératrice en matière de ressources humaines et par la volonté de diversifier les prestations. Vis-à-vis de

l'extérieur, la direction s'est efforcée de consolider voire améliorer la visibilité de l'Hôpital de Lavaux, que ce soit par le biais de l'ancrage dans le réseau ARCOS, par son rôle moteur parmi les CTR vaudois ou par son nouvel engagement au niveau de H+ sur le plan national.

L'année 2009 a également vu la réalisation d'un certain nombre de travaux lourds, comme mentionné plus haut. En outre, une piste de pétanque et une table de ping-pong extérieure sont venues compléter l'offre de loisirs et d'activités sportives sur le site. Compte tenu d'une demande toujours en augmentation, quatre appartements du bâtiment «les Champs d'Or» ont pu être transformés en logements médico-sociaux en 2009.

Je profite de l'occasion pour adresser mes plus vifs remerciements à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs pour l'excellent travail accompli en 2009!

Marc Baeuchle, Directeur

Enseignement et prévention du diabète chez la personne âgée

Le diabète est une maladie complexe et sa prise en charge l'est tout autant.

Médecins généralistes, diabétologues, diététiciennes, podologues et autres professionnels forment un réseau primordial pour appréhender efficacement cette maladie et en prévenir les complications.

Le diabète affecte aujourd'hui 200 millions de personnes dans le monde, et l'un des enjeux majeurs des années à venir est de répondre à la forte augmentation de la prévalence du diabète et de combler les insuffisances de la prise en charge de cette pathologie.

Si le médecin généraliste et le diabétologue sont les interlocuteurs privilégiés, la pluridisciplinarité est la clé du traitement du diabète et de la prévention de ses complications, notamment l'implication d'une infirmière formée à l'enseignement et à l'éducation thérapeutique.

C'est pour répondre aux besoins grandissants des patients âgés, que l'Hôpital de Lavaux a complété son équipe en y intégrant une infirmière clinicienne en diabétologie.

La gestion du diabète ne peut être assurée par la personne atteinte que si elle a été dûment formée à la gestion d'une maladie au long cours. L'infirmière clinicienne répond à ce besoin en proposant les prestations suivantes:

- évaluation des besoins du patient;
- enseignement des connaissances théoriques sur le diabète;
- enseignement de l'autocontrôle de la glycémie;
- conseils et mise à disposition du matériel de soins;
- enseignement de la prévention et du traitement des hypoglycémies et hyperglycémies;
- enseignement de la gestion du traitement (injections d'insuline ou traitements oraux);
- conseils axés sur les soins des pieds et les autres mesures d'hygiène;
- prévention des complications tardives;
- conseils en matière d'alimentation, poids corporel et activité physique;
- conseils en cas de situations exceptionnelles (voyages, maladie, conduite automobile);
- informations sur les réseaux existants (associations, CMS).

Actuellement ces prestations infirmières s'adressent uniquement aux patients hospitalisés. D'ici la fin de l'année 2010, elles seront offertes à toutes les personnes âgées diabétiques de la région, dans le cadre d'une consultation ambulatoire.

Ces consultations infirmières peuvent être prescrites par les médecins traitants et sont remboursées par l'assurance de base à raison de neuf consultations par année.

Céline Bastino

Infirmière clinicienne en diabétologie

Travailler à l'Hôpital de Lavaux

Avec 235 collaborateurs, l'Hôpital de Lavaux est l'un des plus grands employeurs du district de Lavaux-Oron. Non seulement tous les principaux métiers du domaine de la santé y sont représentés, mais également ceux de l'hôtellerie, de l'intendance, de la maintenance technique et de l'administration.

Ce qui est en commun, c'est la volonté de servir au mieux les usagers, qu'ils soient patients (pour la partie hospitalière et ambulatoire), résidents (pour la partie EMS), bénéficiaires (pour la partie UAT, accueil de jour), clients (restaurant) ou visiteurs.

Travailler à l'Hôpital de Lavaux est synonyme de service et de prestations à la population.

C'est qui est également en commun, c'est la politique des ressources humaines de l'Hôpital de Lavaux, qui vise à :

- être à l'écoute des collaborateurs et à profiter de leur savoir-faire;
- inciter à l'innovation et à la créativité;
- promouvoir la formation continue;
- proposer une marge de progression au sein de l'entreprise.

D'un point de vue un peu moins formel et plus anecdotique, on aime aussi bien faire la fête, comme en témoigne cette photo fort représentative (ci-contre).

Sans oublier les nombreux avantages et autres prestations utiles ci-dessous :

Tarifs préférentiels: sports (abonnement de fitness, badminton, sismo plate), pressing, hygiéniste dentaire, coiffeur, service traiteur, médicaments sans ordonnance, etc.

Gratuitement: activités sportives (Nordic-walking, football), installations sportives (ping-pong, pétanque et badminton), massages assis, apéritifs offerts pour les grandes occasions (anniversaires, jubilaires et départs à la retraite), vaccination contre la grippe, etc.



Soirée au Cully Jazz Festival.

En somme, travailler à l'Hôpital de Lavaux, c'est une bonne affaire!

Marc Baeuchle, Directeur

Continuité et développements



Les données démographiques publiées par l'OFS prévoient que 40% de la population aura plus de 65 ans en 2050, et que l'espérance de vie atteindra 85 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes.

Bien que les personnes âgées d'aujourd'hui soient plus longtemps en bonne santé que par le passé, ces chiffres démontrent les besoins croissants en prestations de santé.

Parallèlement à l'augmentation de ces besoins sanitaires, les hôpitaux, comme les collectivités, doivent faire face à une pénurie de personnel soignant qui touche les médecins et les infirmières.

Tels sont donc les deux défis auxquels nous devons faire face: le vieillissement de la population et le recrutement d'un personnel qualifié.

C'est dans ce contexte que l'activité médicale de l'année 2009 a été soutenue et conforme aux prévisions budgétisées. Nous avons ainsi accueilli 865 patients pour un total de 20'446 journées à comparer aux 19'811 journées de 2008.

L'équipe médicale, en collaboration avec la direction, les soignants, et tous les autres membres du personnel que je tiens à remercier, a poursuivi son activité en priorisant la qualité et la sécurité, deux axes de réflexions essentiels visant tous deux au bien-être de nos patients.

La Dresse Bosshard et moi-même avons soutenu des projets institutionnels contribuant à améliorer la prise en soin du diabète et de la dénutrition de la personne âgée.

Toujours dans le cadre des axes stratégiques de l'institution, nous avons renforcé notre visibilité et notre rôle d'établissement formateur en accueillant des étudiants en médecine de 4ème année au sein de notre Unité de Soins Palliatifs. En ces temps de pénurie de personnel médical,

ces étudiants, nos futurs médecins, sont le gage d'une relève de qualité, à mettre en perspective avec le développement de nos activités académiques et d'enseignement.

Nous avons également renforcé notre participation au sein des organismes faitiers cantonaux et fédéraux, dans les domaines de la gériatrie et des soins palliatifs, notre participation active représentant un atout indispensable au positionnement de l'Hôpital dans le développement futur des missions qui sont les nôtres.

Par la place que nous occupons sur la carte sanitaire vaudoise, nous sommes parfaitement dans la ligne politique que prône le rapport du Conseil d'Etat sur la politique sanitaire, réponse au postulat Martinet intitulé «Davantage d'actions pour davantage d'années de vie en bonne santé», qui guide notre action et nos projets.

Dr Gérard Pralong
Médecin chef

Des équipes et un management qui évoluent...



Pénurie de personnel, intégration de nouveaux professionnels et nécessité d'expertise dans les soins sont des réalités qui n'épargnent pas l'Hôpital de Lavaux à l'instar des autres établissements de santé de Suisse et d'ailleurs. Ce constat est une chance, une chance

de réfléchir sur nos habitudes, nos pratiques, nos organisations, une chance de les adapter au

contexte actuel, de les faire évoluer, de nous spécialiser et d'enrichir ainsi la pratique du Soins.

Le message est clair: la pénurie de soignants qualifiés est une réalité qui guette nos services dans un proche avenir. Les infirmières vont se faire rares et il s'agira de les intéresser à venir et à travailler dans nos services. Les directions de soins des hôpitaux de la FHV, dont celle de l'Hôpital de Lavaux, partagent cette préoccupation et se sont approchées du concept du Magnet Hospital. En effet, des études aux Etats-Unis démontrent qu'en dépit d'un manque de soignants au niveau national, les hôpitaux

«aimants» sont caractérisés par des ratios infirmières/patients plus élevés car ils savent attirer et retenir leur personnel diplômé. Six des caractéristiques du magnétisme incluent la dotation en personnel infirmier diplômé, leur autonomie, leur contrôle sur la pratique des soins, la communication et les relations infirmières/médecins, le soutien en formation et en carrière ainsi que le soutien organisationnel et administratif.

Après 2 jours de séminaire en 2009, les directeurs de soins ont prévu de poursuivre leur réflexion par un nouveau séminaire à l'automne

et de mettre en place des actions communes. Le chemin est long avant une reconnaissance originale «Magnet Hospital» et le but n'est pas là. Il s'agira plutôt d'utiliser les stratégies connues et qui ont fait leurs preuves pour nous guider dans la mise en place de certaines caractéristiques du magnétisme, dans notre hôpital.

Attirer et fidéliser le personnel devient une évidence mais ne suffira pas à garantir un nombre suffisant de professionnels et la main d'œuvre utile à la prise en soins de qualité des patients dans nos services. C'est dans ce sens que depuis quelques années, une nouvelle profession a fait son entrée dans les services de soins. La complexité des soins et des situations rencontrées dans le monde de la santé nécessite un certain nombre de professionnels de haut niveau de formation. C'est pour cette raison que la formation d'infirmière est accessible uniquement après une scolarité de niveau secondaire, terminée par une maturité. Mais ces professionnels ne sont pas assez nombreux et l'idée a fait son chemin d'ouvrir une profession niveau CFC et enrichir ainsi les équipes, sous délégation et responsabilité des infirmières. La première assistante en soins et santé communautaire (ASSC) est ainsi arrivée à l'hôpital durant l'été 2007. L'élaboration du cahier des charges et les modalités de fonctionnement avec les professionnels en place ont pu se réaliser rapidement. Depuis 2004, l'Hôpital de Lavaux a accueilli et encadré 57 apprenants ASSC en formation en école, pendant leurs stages. Un apprenti termine son apprentissage cette année et nous allons en accueillir 2 nouveaux à la rentrée. Parmi le personnel, 14 personnes sont engagées dans les 4 unités de soins dont 11 personnes avec un contrat fixe pour 9.3 EPT (Equivalent Plein Temps) et 3 personnes pour des remplacements.

Le travail en équipe a dû se réorganiser. Les assistantes en soins et santé communautaires sont formées pour donner des soins d'hygiène et de confort, pour participer à l'organisation logistique du service et faire des soins techniques sous délégation de l'infirmière. Il est utile de garder à l'esprit que cette formation ne permet pas la prise de décision en soins et l'autonomie. Le danger est, que par manque de disponibilité, par facilité, par surcharge de travail, l'assistante en soins soit «considérée» comme une infirmière et que le travail infirmier du service se répartisse entre ces 2 groupes professionnels. Mais la formation permet un rôle d'assistance uniquement et il est du ressort des cadres et de la direction des soins de veiller à garantir à ce que chacun effectue son travail en regard de ses compétences et de ses responsabilités. C'est un défi indispensable au bon fonctionnement des services et à la qualité et sécurité des soins prodigués au sein de nos entités.

Réfléchir à l'organisation des soins et aux effectifs ne suffit pas à répondre aux besoins des patients. La complexité des situations rencontrées dans nos hôpitaux ne cesse de croître et des infirmiers experts dans un domaine doivent venir enrichir l'offre en soins mise à disposition des patients. En début 2010, 2 infirmières cliniciennes sont venues compléter les équipes. Une infirmière clinicienne généraliste et une spécialisée en diabétologie. Les infirmières cliniciennes travaillent en collaboration avec la direction des soins afin de mener à bien les projets touchant la qualité des soins. L'infirmière clinicienne généraliste seconde et soutient l'infirmière cheffe dans les projets visant l'amélioration de la qualité des soins ou les activités visant à augmenter le niveau de satisfaction des collaborateurs en pré-

venant l'épuisement professionnel. Elle prend en charge les patients ou les résidents et participe activement à la prise en charge des situations complexes. Elle travaille en collaboration avec les membres de l'équipe interdisciplinaire en identifiant les besoins de formation, de conseils ou de soutien. Depuis le début de l'année, un travail de réflexion devant mener à un protocole de sédation en Soins palliatifs a pu être mené, de même que l'élaboration d'une procédure facilitant l'élaboration de directives anticipées pour les patients. Des protocoles de soins techniques et surveillance technique sont aussi en cours.

L'infirmière clinicienne en diabétologie apporte sa connaissance et son expertise aux équipes pour tout ce qui touche le diabète. Elle a pour objectif que les patients hospitalisés bénéficient d'une prise en charge optimale par rapport à leur diabète en utilisant la démarche de l'éducation thérapeutique. Elle forme les équipes de soins et répond aux besoins spécifiques. Elle travaille en collaboration étroite avec les médecins, la diététicienne et les infirmières.

Voici en quelques phrases les grandes mutations intervenues dans nos équipes de soins cette dernière année. A côté de ces aspects cliniques se prépare une réorganisation de la gestion des soins par la création d'un nouveau poste de cadre supérieur. Il va venir soulager l'infirmière cheffe actuelle de certaines tâches qu'elle pourra déléguer. Tout cela reste à venir et fera l'objet, bien sûr, d'un article dans le prochain Hinfo.

*Caroline Zraggen
Infirmière cheffe et
adjointe de Direction*

Un projet communautaire pour Bourg-en-Lavaux

La Fondation de l'Hôpital de Lavaux a lancé le 7 mai un concours d'architecture pour la réalisation de son projet d'extension du site, comprenant un EMS, des logements résidentiels pour personnes à mobilité réduite et un centre thérapeutique.

Depuis sa naissance en 1942, l'Hôpital de Lavaux n'a cessé d'évoluer et de s'adapter aux besoins de la population. Situé au cœur de la région, proche des commodités et des transports publics, tout en garantissant le calme et la tranquillité nécessaires aux malades et aux résidents, il offre aujourd'hui 61 lits de médecine et de réadaptation, 36 lits d'hébergement médico-social (EMS), 12 places en unité d'accueil temporaire (UAT), ainsi qu'une palette de prestations ambulatoires. Le site, dont la Fondation de l'Hôpital de Lavaux est propriétaire, accueille aussi des logements médico-sociaux, un centre de formation socio-sanitaire et la garderie de Lavaux (cf. fiche d'information).

Le besoin d'agrandissement s'étant fait sentir, la Fondation de l'Hôpital de Lavaux a initié dès 2003 un plan directeur intitulé «Horizon 20xx», dont l'ouverture de l'unité de soins palliatifs en 2007 a constitué une première étape. Apprécié des patients, des familles et des professionnels de la santé, cette nouvelle

structure est rapidement devenue un maillon indispensable du réseau de soin de la région lausannoise.

Aujourd'hui, appuyée par une étude des besoins, et après consultation de ses partenaires, la Fondation de l'Hôpital de Lavaux s'apprête à mettre en œuvre la prochaine étape de son plan directeur: la construction d'un établissement médico-social de 60 lits, d'une résidence pour personnes à mobilité réduite de 25 places et d'un centre thérapeutique.

La réalisation de ce projet, dont le coût global est estimé à 40 millions de francs, permettra d'agrandir la capacité d'accueil en EMS de 36 à 60 lits en offrant un véritable lieu de vie aux pensionnaires. L'accueil hospitalier en médecine et réadaptation profitera de l'espace libéré par les 36 lits d'hébergement, et contribuera au désengorgement chronique des institutions sanitaires de toute la région lausannoise.

Le deuxième pilier du projet, la construction d'appartements résidentiels pour personnes à mobilité réduite, s'inscrit dans la volonté politique de développer lesdites structures intermédiaires. Il complétera l'offre déjà existante sur le site et permettra aux futurs résidents de bénéficier des prestations socio-sanitaires de proximité, tout en restant «chez soi».

Quant au centre thérapeutique, le projet prévoit la mise en place d'une infrastructure balnéo-thérapeutique, qui profitera tant aux patients en réadaptation qu'aux résidents du site. Il est par ailleurs prévu d'ouvrir ce centre à la population.

La réalisation de ce projet renforcera ainsi le lien entre l'hôpital et sa région, entre jeunes et personnes âgées, entre bien portants et personnes malades ou dépendantes.

Le présent concours est un concours de projets d'architecture à deux degrés selon la norme SIA 142. Le concours est ouvert à tous les architectes, établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics. Il se déroule selon une procédure ouverte conforme à la loi sur les Marchés Publics et à son règlement d'application. Le premier degré du concours a été lancé le 7 mai et débouchera sur la sélection de 6 à 10 projets à la fin de l'été. Les concurrents retenus peaufineront leur projet durant le deuxième degré, qui se terminera début 2011 avec la désignation du lauréat.

Le projet-lauréat sera ensuite présenté au public par les autorités de Cully et par la Fondation.

Marc Baeuchle, Directeur

Commentaire sur les comptes 2009

L'exercice 2009 a été caractérisé par une nouvelle hausse de l'ensemble des activités au sein de l'Hôpital de Lavaux, ce qui se traduit par un large dépassement des recettes. Fort d'une bonne maîtrise des dépenses, le déficit prévu du résultat d'exploitation a donc pu être réduit presque de moitié.

En ce qui concerne le résultat hors exploitation (gestion des biens de la fondation), le résultat est également fort réjouissant, dans la mesure où la perte enregistrée en 2008 (liée aux mauvais résultats boursiers) a pu être compensée en 2009.

Le résultat final des comptes 2009 présente donc un bénéfice global de fr. 458'904.-, montant qui va être constitué en réserve, en prévision de la réalisation du projet d'extension.

	Budget 2009	Comptes 2009
Charges du personnel	13'072'700	13'207'555
Autres charges d'exploitation	3'502'000	3'601'789
Investissements	497'000	442'092
Total charges d'exploitation	17'071'700	17'251'436
Total recettes d'exploitation	16'676'000	17'025'256
Résultat exploitation	-395'700	-226'181
Résultat hors exploitation	398'568	685'084
RESULTAT FINAL DE LA FONDATION	2'868	458'904

Dons et legs

Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui soutiennent l'Hôpital de Lavaux dans sa mission par un don ou un legs.

Fidèlement, la population régionale fait preuve d'une grande générosité. Les patients, les résidents, les bénéficiaires UAT, ainsi que le personnel apprécient cette marque de reconnaissance.

Le fonds ainsi constitué permet au service d'animation d'organiser des manifestations récréatives, ainsi que ponctuellement de financer du matériel nécessaire aux activités proposées à l'unité d'accueil temporaire, à l'EMS «Le Pavillon» ou pour les autres services de traitements et de réadaptation (CTR) et soins palliatifs.

Notre vive gratitude également au personnel bénévole qui forme un appui hautement apprécié depuis 30 ans! Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour leur engagement indéfectible. Les bénévoles s'organisent en quatre groupes, avec un statut reconnu. Ce sont les «pousse-lits», la section hospitalière des Samaritains, les bénévoles «ponctuels» et un groupe accompagnant les patients au service des soins palliatifs. C'est un lien avec l'extérieur, un plus qui n'a pas de prix!

Les Communes fondatrices, des sociétés musicales et chorales et d'autres intervenants extérieurs proposent généreusement des prestations tout au long de l'année; que toutes ces personnes reçoivent ici l'expression de nos vifs remerciements! (voir p. 6 et 7 – liste non exhaustive).

Traditionnellement, vos dons seront utilisés à:

- l'acquisition de téléviseurs individuels, non financés par d'autres moyens;
- animations particulières, sorties, fêtes, lotos, invitations de groupes musicaux, matériel de bricolage et pour l'art floral;
- soutien individuel à des personnes ayant des moyens limités afin de favoriser leur participation à des manifestations visant au maintien du lien social;
- l'amélioration de l'environnement immédiat, de petits mobiliers ou d'autres commodités de la vie courante, etc.

Nous vous rappelons que les dons destinés aux patients, aux résidents et aux bénéficiaires UAT **ne seront jamais utilisés** pour l'exploitation ordinaire.

Au nom de tous ceux qui bénéficient de votre générosité, nous vous présentons à vous et à vos proches, un vibrant MERCI avec nos meilleurs messages.

Elisabeth Vetsch
Animatrice responsable

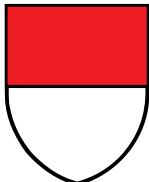
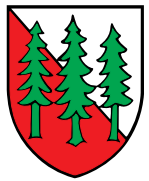
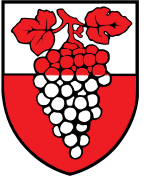
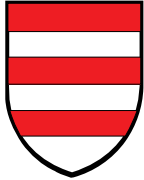
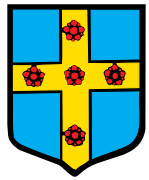
Marc Baeuchle
Directeur

Liste des dons 2009 – Par localité

Aran		Béatrice VON DER MUEHLL	20.00	Simone DECOSTERD	20.00
Eliette DE KORODI	100.00			Alice DEMEURISSE	100.00
S. R. et A. A.	50.00	Ecoteaux		Lucette DIZERENS	50.00
		Dolly MATTHEY	20.00	Simone DOVAT	50.00
Belmont-sur-Lausanne				Otto EGLI	100.00
Denise et Michel HAUSER	20.00	Epesses		Ingrid FAVEZ-NUSSBAUMER	100.00
Claude-Alain MORET	50.00	Alexandre DUBOUX	30.00	Georgette et Pierre FELL-MOLINARO	20.00
Eric STRAUSS	50.00	Annette et Louis HEGG	30.00	Hermann FLEISCHER	30.00
Jean WUHRMANN	20.00	Marcelle et Jean-François MASSY	50.00	Raymonde GILLIERON	20.00
				Emanuel GLUTZ	100.00
Chexbres		Essertes		Georgette GRANDJEAN	50.00
A. BERLIER	100.00	Yolande ROGIVUE	20.00	Francis GRIVEL	30.00
Bernard BOVY	100.00			J.-J. GROBETY	50.00
A. CARVALHO	50.00	Forel		HERVE	20.00
Eric CHASTAN	100.00	Société d'Artillerie de Lavaux	1'000.00	Kurt HONEGGER	50.00
Victor CORTHESY	20.00	Josiane et Edouard BALDECK	30.00	G. ISELY	30.00
Louis EBERLE	50.00	Jeanne BALTISBERGER	20.00	Dominic KINSEHER	40.00
Jean FAME	100.00	Claude CANTINI	100.00	René KUONEN	100.00
Hélène GOY	100.00	Jacqueline et Paul DELAY	30.00	Margaretha LANZ	100.00
Yvonne KNECHT	30.00	Pierre FAHRNI	30.00	Marie-Louise LAVANCHY	50.00
M.-M. et J. KOELLE	100.00	François GENTON	30.00	Let's Go Fitness Lutry SA	300.00
Jacques LEBET	50.00	Bernard GROSJEAN	50.00	Doris et Rolf LORETAN-SIEHR	30.00
Etienne LEGERET	50.00	A. HANGARTNER	30.00	Ursula et Walter LUESCHER	100.00
Mariette LEUBA	50.00	Mireille HOFER	50.00	Claude-Juliette MACK	50.00
Robert MARTIN	30.00	Roger JAN	10.00	Anne Lise MAIRE-FAES	25.00
		Yvonne NOVERRAZ	20.00	Rose-Marie MALNATI	50.00
La Conversion		Jacques PAULY	30.00	Daniel MARGUERAT	50.00
Claude BETTEX	100.00	Henri PORCHET	50.00	Michel MONOD	50.00
Gisèle BOREL-NICATY	50.00	Gaston REYMOND	50.00	Lucienne MOSER	30.00
Charles CHAPPUIS	50.00	Gilbert RICHARD	30.00	Elda NICO	50.00
Claire-Lise CUENNET	20.00	Société de couture de Forel	500.00	Michel PACHE	100.00
Marie-Rose et Serge DESROCHERS	20.00	Fritz TSCHANNEN	50.00	Claude PERRET	100.00
Eric DIZERENS	50.00	J. et M. WISARD	50.00	Liliane PERUSSET	20.00
Michel DIZERENS	50.00			Roger PILET	50.00
Michel JUGE	100.00	Grandvaux		Roger PILET	30.00
Liselotte et Michel MAILLEFER	100.00	Patrick BAUMANN	30.00	Raymonde POULY	50.00
Marlyse et Bernard MATTHEY-DORET	50.00	Catherine BOVET-MUEHLEMANN	30.00	Bluette RAIMOND	30.00
Jean-François MILLIET	30.00	Chantal CODEREY et J.-C. BORRA	20.00	Clovis RAPIN	30.00
Dr. Hans Bjorn PUTTGEN	200.00	Huguette CUENNOUD	100.00	Marcel REMY	30.00
Pierre-Alain RECORDON	30.00	Pierre DISERENS	50.00	Jean-François ROUGE	20.00
Roger RESIN	20.00	Françoise DUBOIS	100.00	Jacques SCHIBLER	50.00
J. RIPPSTEIN	50.00	Eliane EMERY	30.00	Marc-André SCHMUTZ	50.00
Louise STAUDENMANN	20.00	Eric EMERY	50.00	Jacques SEGER	100.00
Elvira et Jean-Pierre VERDAN	50.00	Madeleine FAVRE	30.00	Roland SPYCHER	100.00
Rosita WINKLER	200.00	Marianne et Paul FELDER	100.00	Marie SUDAN	25.00
		Jean-Pierre GASSER	30.00	Madeline TAUXE	30.00
La Croix-sur-Lutry		Raymond GRANDCHAMP	30.00	Denise TROTTEY	50.00
Charles BALLISSAT	30.00	Fernande GROSJEAN	30.00	Marianne et Pierre-André VINCENT	300.00
Suzanne CARDANI	50.00	Suzy JOMINI	50.00	Claudine VITTOZ	100.00
Mirella et Gilbert CASTELLA	25.00	Pierre LAVANCHY	20.00	Clémens WEIBEL	100.00
Elsa et Joao COSTA	100.00	Andrée LEDERREY	1'000.00	Albert WISMER	20.00
Pierrick MAEDER	30.00	René LEYVRAZ	30.00		
Rose NOVERRAZ	30.00	Maria LOMBARDI	30.00	Mézières	
Lise-Laure WOLFF	100.00	Dieter MAEDER	50.00	Verena et Giovanni FAVARETTO	50.00
		Famille MALAN	20.00	Alain MACK	100.00
Les Cullayes		Dante MARCHESI	100.00		
Gladys GERMANIER	50.00	Menuiserie du Tronchet SA	500.00	Mollie-Margot	
Davide-Arlette L'HOSTE	100.00	Evelyn PASCHOUD-CHESTER	30.00	Victor BRON	30.00
		Lisiane POCHON	30.00	Germaine et André DUCROS-CORNUT	50.00
Cully		Adrian RICKLI	50.00	Bernadette et Emile GUEX	50.00
François BACHMANN	100.00	Peter ROETHLISBERGER	20.00	Jon RAMSAUER	50.00
Louis-Philippe BOVARD	100.00	Rupert ROSCHNIK	200.00	Agénor RICHARD	20.00
Alice et Albert CHAUBERT	30.00	Doris et Robert SAUTY	30.00		
Gemma CHAVAILLAZ	30.00	Hans R. WEBER	100.00	Oron-la-Ville	
Gilbert CHENUZ	20.00			Agnès et Robert BINGGELI-BLANC	10.00
Denise et Philippe DELAY-DENEREAZ	50.00	Lutry		Augusta GRIVEL	30.00
Pierre-André FONTANNAZ	50.00	Anonyme	50.00	Philippe MODOUX	100.00
Roselyne GIACOBINO-BURRUS	100.00	A. ANAGNOSTOPOULOS	100.00		
Danielle GRANGIER	40.00	Banque Raiffeisen de Lavaux	300.00	Oron-le-Châtel	
Pierre LAGONICO	100.00	Perry BEL	50.00	Claude ROGIVUE	20.00
Roger MAYER	300.00	Nicolas BISCHOF	60.00		
Elisabeth MEURET	50.00	Henriette BLANC	30.00	Palézieux	
Denise MUNIER	100.00	Francine et Charly BLONDEL	20.00	Jean-Marc IMBACH	30.00
Jacques OBERSON	50.00	Gaby BOREL	200.00	Francis JORDAN	50.00
Yves PELLET	50.00	Carmen BORLAT-BACHER	100.00		
Antoinette RIVIER	100.00	Denise BORNAND	50.00	Paudex	
Yvonne et Arsène SALLIN	20.00	Sandra BUDIS	20.00	Wilhelmine Marie NEUHAUS	25.00
Yvonne et Arsène SALLIN	50.00	Maria BUJARD-MUHRI	100.00	Verena et Erwin NOTH-DISLER	100.00
Michel SCHOENBORN	50.00	Jeanine CARDINAUX	100.00	Lily SCHMUTZ	20.00
Anne-Marie VANNI	100.00	Michel CHERVET	30.00	Verena STETTLER	50.00

Puidoux		Jean-Daniel WAELCHLI	30.00	José FLORES, Renens	50.00
Banque Raiffeisen, Puidoux-Chexbres	300.00			Bernard GUERRA, Cully	50.00
J.-J. CHEVALLEY	30.00	Rivaz		A. SPILLMANN, Cully	40.00
Liliane et Eric CHEVALLEY	50.00	Anonyme	50.00		
Meta CHEVALLEY	30.00	Pierre DUPRE-GILLIERON	20.00	<i>Madame Danielle Bron</i>	
Yves DE GUNTEN	100.00	Fabienne HOFFMANN	100.00	Daive-Arlette L'HOSTE, Les Cullayes	100.00
Raymonde DUPERRET	30.00	Nelly STAMP	50.00		
Albert ETTER	30.00	St-Saphorin		<i>Madame Gertrude Chevalley</i>	
Gabrielle FONJALLAZ	30.00	Administration communale	100.00	Anonyme	95.00
Constant LAVANCHY	100.00	Jean BRUNNER	100.00	Jean BOVET, Lausanne	100.00
Jean-Pierre MARTINET	100.00	Martial GUEx	100.00	Liliane et Nadine CHEVALLEY, GAILLARD, Puidoux	30.00
Acim PANTIC	30.00			Nadine FREYMOND, Vers-l'Eglise	20.00
Guillaume Witschi SA	300.00	Savigny		André-Louis JAYET, Savigny	30.00
		Irma et Willy BAER	30.00	Gilbert PRADERVAND, Crans-sous-Céligny	100.00
Pully		Bernard COOREMAN	20.00	F. et I. ROUILLER, Rivaz	100.00
Anne-Lise et Rémy ADDOR	50.00	Joaquina et Jean-Daniel DEBETAZ	50.00	Marthe et Jean-Louis SIMON, Pully	100.00
Anita BONJOUR	50.00	Lisette et Edmond DISERENS	50.00	Famille Pierre TESTUZ, Cully	500.00
Hilda BUCHLI	50.00	Peter EISELE	30.00	Ingeborg et Peter WAELTI, Lausanne	50.00
Charles-André BUJARD	50.00	Christian FEUSI	100.00		
Georges CANDARDJIS	100.00	Jacqueline GEsSENEY	100.00	<i>Monsieur Paul Dufour</i>	
Monique CHAMOREL	20.00	Lucette GILLIERON	50.00	BOBST S.A., Prilly	280.00
Charles-Alfred COSSY	50.00	Josiane KAISER	50.00		
Bernard CROT	50.00	Daniel MEYLAN	50.00	<i>Madame Suzette Gertsch</i>	
M. CULAND-CANZALI	20.00	MOTTIER	20.00	Jeanine CARDINAUX	40.00
Maria-Teresa DAVID	20.00	Jean MULLER	30.00		
Madelyne DENIER	20.00	Colette et Pierre NELLEN	50.00	<i>Madame Pierrette Ischer</i>	
Raymond FAUQUEX	250.00	Roland OBRIST	50.00	Claudine et Max PFEIFFER, Kilchberg	100.00
Renée FAVRE	20.00	Suzy et Louis PASCHOUD	30.00		
Jean-Jacques FURRER	40.00	Jacques PERA	30.00	<i>Madame Fedora Issenmann</i>	
Juliette GALLAND	100.00	Sonia et Marcel RAVEY	30.00	Charles ISSENMANN	50.00
Raymond GENTON	100.00	Françoise THIBAUD	30.00		
Nicole GLARDON	50.00	Roland UTZ	50.00	<i>Monsieur Claude Othenin-Girard</i>	
Robert KELLER	30.00	Mathilde ZUBER	100.00	Pierre OTHENIN-GIRARD	300.00
René LAVANCHY	100.00	Chapelle (Glâne)		Legs	
Michèle LERESCHE	100.00	Delphine et Bertrand GUMY	50.00	Madame Lucette NICOD, Pully	1'000.00
Nicolette MASSON-FAVRAT	100.00				
M.-M. MICHEL	30.00	Clarens		Divers	
Renée MILLIQUET	50.00	Groupe de prière Maranatha	200.00	Jacqueline AGASSI-BUJARD, Lutry	
Monique NOBS	50.00			Marie BUHLMANN, Lausanne	
Monique et Lionel PARMENTIER	50.00	Lausanne		Marcelle LOW, La Conversion	
Jacques PERRIN	30.00	Banque Cantonale Vaudoise	300.00	Famille de M. Serge MONBARON, Pully	
Denise PICCARD	100.00	Giuseppe BERLINI	50.00	Denyse PETER, Puidoux	
Franco RAFFAELE	50.00	Marianne et Jean-Jacques RAPIN	100.00		
Paulette et André RESPLENDINO	20.00			Dons en nature	
Georges VIRAG	220.00	Anonyme	36.00	Louis BOVARD, Cully	
Georges VON CSERNATONY	30.00	EN SOUVENIR DE:		Les Frères DUBOIS, Cully	
Jean-Claude VUILLIOMENET	100.00	<i>Madame Edith Blondel</i>		Commune de Grandvaux	
Cindy et Nicolas WIDMER	30.00	Antoinette DOY, Yverdon-les-Bains	50.00	J.-F. et J. POTTERAT, Cully	
				Eric SIEGENTHALER, Rivaz	
Rieux					
L. M.	20.00				
Geneviève POULY	30.00				

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento	
Hôpital de Lavaux Cully	Hôpital de Lavaux Cully	Don 2010	ICL 07.10 29000
Konto / Compte / Conto 10 - 9828 - 7 CHF □□□□□□□□ . □□	Konto / Compte / Conto 10 - 9828 - 7 CHF □□□□□□□□ . □□	Einbezahlt von / Versé par / Versato da	
Einbezahlt von / Versé par / Versato da			
	105		
Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione		100098287>	
		100098287>	



CONSEIL DE FONDATION (25 membres)

M. Jean-Pierre Porchet	Président	Forel (Lavaux)
M. Jean-Daniel Delay	Syndic	Chexbres
M. Aldo Zoppi	Municipal	Chexbres
M. Max Graf	Municipal	Cully
M ^{me} Janine Kulling	Municipale	Cully
M. Boris Vajdovsky	Municipal	Epesses
M. Jacques Oberli	Municipal	Epesses
M. Gaston Reymond	Syndic	Forel (Lavaux)
M. Bernard Emery	Municipal	Forel (Lavaux)
M. Alain Parisod	Syndic	Grandvaux
M ^{me} Gertrude Wallenburg	Municipale	Grandvaux
M. Lucien Chamorel	Municipal	Lutry
M ^{me} Aude Savoy	Municipale	Lutry
M. René Gilliéron	Syndic	Puidoux
M. Claude Delessert	Municipal	Puidoux
M. Pierangelo von Kaenel	Syndic	Riex
M ^{me} Chantal Duboux	Municipale	Riex
M. Pierre Monachon	Syndic	Rivaz
M ^{me} Sylvia Friedli	Municipale	Rivaz
M. Alexandre Bernel	Syndic	Saint-Saphorin
M ^{me} Marianne Muhlethaler	Municipale	Saint-Saphorin
M. Jean-Philippe Thuillard	Syndic	Savigny
M. Bernard Pouly	Municipal	Savigny
M. Jean-Pierre Haenni	Syndic	Aran/Villette
M. Gérard Vuarraz	Municipal	Villette

CONSEIL D'ADMINISTRATION (5 à 9 membres)

M. Jean-Pierre Porchet	Président	Forel (Lavaux)
M ^{me} Ruth Ducret-Wyler	Membre	Chexbres
M ^{me} Nicole Gross	Vice-présidente	Epesses
M. Raphaël Möckli	Membre	Aran/Villette
(remplacé par M ^{me} Chantal Weidmann Yenny depuis le 20 mai 2010)		Savigny
M. Jean-François Potterat	Membre	Cully
M. Sébastien Rod	Membre	La Croix-sur-Lutry
M. Pierre-Alexandre Schlaeppi	Membre	Lutry
M. Jean-Daniel Meylan	Secrétaire hors conseil	Cully
M. Dr Gérard Pralong	Voix consultative	Cully
M. Marc Baeuchle	Voix consultative	Grandvaux

ORGANE DE RÉVISION 2009

Fiduciaire Heller SA – M. Raymond Ramseyer, administrateur Nyon
M. René Curchod, expert-réviseur agréé responsable

DIRECTION

M. Marc Baeuchle	Directeur
M. Dr Gérard Pralong	Médecin chef
M ^{me} Caroline Zraggen	Infirmière cheffe générale
M. François Champion	Responsable administratif